



Fraude douanière multiples

Par **Heronbleu**, le **13/03/2017** à **12:57**

Bonjour,
Je démarre tout juste une activité dans la revente de produits et malheureusement mon secteur subit de plein fouets la fraude aux frais de douanes d'une poignée de sociétés tenus par des français qui se sont installés a l'étranger pour faire baisser les couts.
A l'heure actuelle il est très dur de s'aligner sur leurs prix en revanche s'ils ne trichaient sur les déclarations de douanes, le secteur serait plus que florissant pour les français.
Après de qui dois-je m'adresser pour que ces sociétés soient controlées ?
Bien cordialement.

Par **Visiteur**, le **13/03/2017** à **13:47**

Bonjour,
Après des douanes, bien entendu...mais bon !

Par **morobar**, le **13/03/2017** à **17:08**

Bonjour,
Effectivement il faut s'adresser au service des douanes.
On n'est pas dans le domaine de la délation, mais de celui du respect essentiel du commerce intérieur, de sa protection et de la concurrence.
Il est normal de défendre ses intérêts.